

Escalier en pierre

Un revêtement d'escalier est constitué de semelles horizontales constituant la surface de circulation et de contre-marches verticales reliant les semelles entre elles.

Il peut être :

- **Scellé au mortier de ciment** ne tachant pas sur un support en béton armé faisant corps avec le gros œuvre



- **Sur Voûte Sarrazine**, dans ce cas pas de paillasse béton armé, les marches et contre-marches sont scellées au gros plâtre dans une engravure de 4 à 5 cm de profondeur sur 1 ou 2 murs périphériques.
La rigidité de l'ensemble est assuré par un remplissage de briques creuses de format 15x30x3 hourdées de gros plâtre. La pose des briques demande une attention particulière, elles doivent être posées croisées de façon à ne pas produire de « coup de sabre ».
La finition plâtrée de la sous-face est assurée par l'entreprise Gros Œuvre.

